conclusions, ainsi que dans la courte donnée plus loin, chaque fois que Dieu le Fils est mentionné au commencement ou au milieu de l'oraison par les mots « Fils, Sauveur, Verbe, etc. » Le mot ejusdem se dit dans toute conclusion, lorsqu'il est fait allusion, même sans qu'il soit nommé, au saint Esprit, dans une partie quelconque de l'oraison.

L'oraison adressée à la seconde personne en Dieu (dont le mot Deus ou Dominus du début désigne Jésus-Christ) se termine par les mots Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate (ejusdem) Spiritus sancti Deus, per omnia... Amen. Telles sont les conclusions longues. (Rubricæ generales Breviarii tit XXX, no 4 et Rubricæ generales Missalis tit. IX, no 7.)

II. — Toutes les oraisons de l'office, de la messe et quelques-unes des autres livres liturgiques ont la conclusion longue Per (eumdem) Dominum... Mais la plupart des autres oraisons ont la conclusion courte (que les rubriques appellent brevior par opposition aux deux autres qu'elles nomment longior); elles n'appartiennent ni à l'office ni à la messe. C'est ainsi qu'on se sert de la petite conclusion à l'aspersion de l'eau, le dimanche, à l'absoute, à l'antienne finale des Complies, au Veni, Creator, au Te Deum, à la procession du rosaire, à la bénédiction du saint Sacrement, etc. Cette conclusion se lit Per (eumdem) Christum Dominum nostrum. Amen, lorsque l'oraison s'adresse à Dieu le Père, ou Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen, lorsqu'elle